

RAPPORT ANNUEL 2016-2017



Commission scolaire de Charlevoix

TABLE DES MATIÈRES

Page

| | |
|---|-----------|
| MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE | 3 |
| CONSEIL DES COMMISSAIRES | 4 |
| COMITÉ DE PARENTS | 5 |
| PROFIL | 6 |
| MISSION, VISION ET VALEURS ORGANISATIONNELLES | 7 |
| PORTRAIT STATISTIQUE | 8 |
| PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015 | 9 |
| SOMMAIRE DES ORIENTATIONS ET DES OBJECTIFS..... | 9 |
| CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015 | 10 |
| PRÉSENTATION DES BUTS ET OBJECTIFS | 10 |
| <i>BUT #1 Objectif 1.1</i> | <i>10</i> |
| <i>BUT #1 Objectif 1.2</i> | <i>12</i> |
| <i>BUT #2 Objectif 2.1</i> | <i>14</i> |
| <i>BUT #3 Objectif 3.1</i> | <i>15</i> |
| <i>BUT #3 Objectif 3.2</i> | <i>15</i> |
| <i>BUT #4 Objectif 4.1</i> | <i>16</i> |
| <i>BUT #5 Objectif 5.1</i> | <i>17</i> |
| FAITS SAILLANTS DES SERVICES | 19 |
| SERVICES ÉDUCATIFS..... | 19 |
| RESSOURCES HUMAINES..... | 21 |
| RESSOURCES FINANCIÈRES..... | 25 |
| RESSOURCES MATÉRIELLES..... | 26 |
| TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION | 27 |
| TRANSPORT SCOLAIRE..... | 28 |
| FORMATION GÉNÉRALE ADULTE ET FORMATION PROFESSIONNELLE | 29 |
| CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE | 30 |
| SECÉTARIAT GÉNÉRAL..... | 31 |
| RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE..... | 32 |
| SERVICES AUX ENTREPRISES | 34 |

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Monsieur le Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur,
Madame,
Monsieur,



Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2016-2017 de la Commission scolaire de Charlevoix (CSDC). Ce bilan de nos activités représente un outil privilégié pour informer la communauté, plus particulièrement celle de Charlevoix, des réalisations et des défis liés à la mission qui nous est confiée, soit celle d'assurer des services éducatifs de qualité aux élèves jeunes et adultes de Charlevoix.

La persévérance et la réussite scolaires sont au cœur de nos préoccupations quotidiennes. Ce rapport annuel vous permettra de constater les efforts consentis par la commission scolaire afin d'assurer la qualification et la diplomation du plus grand nombre d'élèves. Il fait état d'une septième année d'actualisation d'une planification stratégique. Le projet de loi 105 proposait la prolongation de cet encadrement. D'ailleurs, la sanction du projet de loi 105 en novembre 2016 précise le maintien de la planification stratégique jusqu'au 1^{er} juillet 2018.

Jour après jour, accompagner des élèves dans leurs apprentissages et leur offrir un environnement sain et stimulant demandent rigueur, engagement et passion. Ce dévouement, nous le devons à notre personnel enseignant, professionnel et de soutien, aux directions d'établissements, aux cadres et aux commissaires. Les parents et les partenaires du milieu sont également des acteurs clés et leur soutien à notre mission est inestimable. À vous tous, un sincère MERCI !

Depuis 2010, la CSDC s'est vu imposer des compressions budgétaires importantes. En

Pierre Girard
Président du Conseil des commissaires

effet, au 30 juin 2017, elles dépassent 6,1 M\$, et ce, sans considérer l'abolition de la subvention additionnelle de péréquation. En juin 2017, la commission scolaire demandait à nouveau l'autorisation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) de déposer un budget déficitaire. C'est d'ailleurs au terme d'un exercice d'analyse de ses pratiques administratives par Raymond Chabot Grant Thornton effectué en 2014-2015 qu'il en est ressorti que la CSDC était déjà dans une dynamique d'optimisation de ses ressources, qu'une saine gestion était présente dans l'organisation et que peu de leviers étaient disponibles afin d'assurer l'équilibre budgétaire de l'organisation sans atteindre un point de rupture. Ainsi, la CSDC poursuit ses démarches auprès du ministère afin d'assurer le financement adéquat et équitable de l'organisation. La situation demeure exigeante puisque la CSDC s'est obligée à maintenir son offre de services éducatifs de qualité, malgré ce contexte.

En dépit de ce contexte, le Conseil des commissaires est demeuré centré sur la mission de l'organisation et il continue de se gouverner dans une dynamique de saine gestion des ressources pour le plus grand bien des élèves, jeunes ou adultes, qui fréquentent nos établissements. Nous tenons donc à remercier chaleureusement les commissaires pour leur collaboration, la qualité de leur gouvernance et des décisions prises, et ce, dans le plus grand intérêt de la population de Charlevoix.

Bonne lecture !

Martine Vallée
Directrice générale

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Afin de traiter les affaires qui lui sont soumises, le Conseil des commissaires utilise plusieurs types d'instances, dont le comité plénier, les comités de la Loi sur l'instruction publique, le Comité exécutif et le Conseil des commissaires. Ainsi, en 2016-2017, les membres du Conseil des commissaires se sont réunis à 20 reprises.

En plus des affaires courantes, les dossiers suivants ont, entre autres, été étudiés :

- Participation à la consultation publique pour la Politique de la réussite éducative;
- Demande d'autorisation au ministre pour aliéner l'école Thomas-Tremblay;
- Participation aux travaux du Rapport sur l'iniquité du financement pour les commissions scolaires éloignées et en région;
- Adoption d'une politique de gestion contractuelle en remplacement de la politique relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction (P -500-2011-04);
- Gestion documentaire : adoption du plan de classification et du calendrier de conservation;
- Demande d'ouverture d'un service de garde à l'école Saint-Pierre;
- Élections scolaires 2018 : division du territoire en neuf circonscriptions électorales scolaires;
- Participation à l'audit de performance du Vérificateur général du Québec sur le financement des commissions scolaires;
- Participation à l'implantation de l'Instance régionale de concertation de la Capitale-Nationale;
- Implication dans les réflexions concernant le Développement social intégré en Charlevoix;
- Collaboration de la CSDC à la tenue de l'événement *Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle* qui aura lieu au printemps 2018.

| | |
|--|--------------------------------|
| Présidence | M. Pierre Girard |
| Circonscription 1 Petite-Rivière-Saint-François Baie-Saint-Paul | M. Michel Boulianne |
| Circonscription 2 Baie-Saint-Paul | Mme Chantal Guay |
| Circonscription 3 Les Éboulements, Saint-Hilarion, Saint-Irénée | Mme Karine Desbiens |
| Circonscription 4 Notre-Dame-des-Monts, Saint-Aimé-des-Lacs, Saint-Urbain, Baie-Saint-Paul, Lac Pikauba | Mme Jeanne-D'arc Boivin-Girard |
| Circonscription 5 Clermont | Mme Nadine Tremblay |
| Circonscription 6 La Malbaie | Mme Sonia Tremblay |
| Circonscription 7 La Malbaie | Mme Guylaine Guay |
| Circonscription 8 Baie-Sainte-Catherine, Saint-Siméon, Mont-Élie, La Malbaie | Mme Sylvie Foster |
| Circonscription 9 Isle-aux-Coudres | Mme Noëlle-Ange Harvey |
| Commissaires représentants du Comité de parents et du Comité des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA) | |
| Commissaire Secteur primaire | M. Steve Therrien |
| Commissaire Secteur secondaire | M. Sylvain Tremblay |
| Commissaire EHDA | Mme Stéphanie Méreanu |

VOUS POUVEZ CONSULTER LE RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES DE LA CSDC SUR NOTRE SITE INTERNET [ICI](#).

COMITÉ DE PARENTS

Le Comité de parents est un organisme consultatif et il est formé exclusivement de parents. Les représentants et substituts du comité sont élus en assemblée générale des parents, avant le 30 septembre de chaque année (art. 47 LIP). La liste des représentants est la suivante :

| ÉCOLES | REPRÉSENTANTS |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| ÉCOLE SECONDAIRE DU PLATEAU | Mme Marie-Noèle Thibeault |
| CENTRE ÉDUCATIF SAINT-AUBIN | M. Sylvain Tremblay |
| L'ÉCHO DES TROIS MONTAGNES | M ^{me} Isabelle Bolduc |
| LES MARÉES MONTANTES | M. Steve Therrien |
| VALLÉEMONT | M ^{me} Fannie Dubeau |
| LA ROSE-DES-VENTS | M. Daniel Tremblay |
| REPRÉSENTANTE DU COMITÉ ÉHDAA | M ^{me} Marie-Pier Campagna |

Le Comité de parents s'est réuni à 4 reprises en 2016-2017.

En plus des affaires courantes, parmi lesquelles s'inscrit le projet de promotion de la formation *Parent d'Ado... Une traversée*, les dossiers suivants ont fait l'objet d'une consultation :

- Les critères d'inscription 2017-2018;
- Les actes d'établissements 2017-2018;
- Le plan triennal de répartition et destination des immeubles 2017-2020;
- Le rapport annuel 2015-2016;
- Les règles budgétaires 2017-2018;
- Le budget 2017-2018;
- Les consultations publiques pour la Politique de la réussite éducative du ministère;
- Le Règlement fixant la date, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires;
- Le Règlement fixant la date, l'heure et le lieu des séances ordinaires du Comité exécutif;
- Le Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.

PROFIL

La région de Charlevoix regroupe deux MRC qui occupent un vaste territoire étalé sur plus de 150 kilomètres, situé sur la rive nord du Saint-Laurent, de Petite-Rivière-Saint-François à Baie-Sainte-Catherine.

Au 1^{er} juillet 2016, la population de Charlevoix comptait 29 210 habitants. Aux prises avec une décroissance de sa population depuis les années 1990, Charlevoix semble avoir retrouvé une certaine stabilité depuis quelques années, bien que les perspectives démographiques prévoient une variation de la population à la baisse d'ici 2036.

Les activités liées au secteur tertiaire, tel le commerce au détail, l'administration publique, les soins de santé, la construction et le transport sont des segments importants de l'activité économique charlevoisienne.

L'économie régionale repose également sur l'industrie touristique, les services généraux, la forêt et l'agriculture. Mentionnons que la proximité du fleuve et la longue tradition maritime de Charlevoix représentent encore aujourd'hui des valeurs sûres pour nous. À titre d'exemple, la présence d'un chantier maritime opérant à L'Isle-aux-Coudres offre une possibilité d'emploi pour les jeunes qui font leur formation en soudage-montage à notre centre de formation professionnelle situé à La Malbaie. Les statistiques disponibles indiquent par ailleurs un taux élevé de chômage saisonnier pour l'ensemble de la région. Il faut enfin savoir que notre territoire compte des municipalités ayant un indice de milieu socio-économique (IMSE) de huit (8) ou de neuf (9), ce qui les range parmi les milieux défavorisés du Québec.

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

École Les Marées montantes

- 01 — Marguerite-d'Youville
- 02 — Félix-Antoine-Savard
- 03 — Marie-Victorin
- 04 — Notre-Dame-du-Bon-Conseil

École L'Écho des trois montagnes

- 05 — Laure-Gaudreault
- 06 — Beau-Soleil
- 07 — Fernand-Saindon

École de la Rose-des-Vents

- 08 — Saint-Pierre
- 09 — Marie-Reine
- 10 — Léonce-Boivin
- 11 — Notre-Dame-de-Lorette

École Valléemont

- 12 — Thomas-Tremblay (aliénation d'immeuble)
- 13 — Sir-Rodolphe-Forget
- 14 — Saint-François
- 15 — Dominique-Savio

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- 16 — Centre éducatif Saint-Aubin (Baie-Saint-Paul)
- 17 — École secondaire du Plateau (La Malbaie)
- 08 — École Saint-Pierre (L'Isle-aux-Coudres)

ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

- 16 — Pavillon Saint-Aubin (Baie-Saint-Paul)

- 17 — Pavillon Les Cimes (La Malbaie)



MISSION, VISION ET VALEURS ORGANISATIONNELLES

| |
|---|
| NOTRE MISSION |
| La CSDC a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. Elle a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. <i>L.I.P. art. 207.1.</i> |
| NOTRE VISION |
| La CSDC est un organisme éducatif entièrement dévoué à la culture de la réussite, notamment la réussite éducative des élèves, à laquelle le milieu est appelé à contribuer de façon optimale dans un esprit d'amélioration continue. |
| NOS VALEURS ET NOS CROYANCES |
| L'intégrité, la loyauté, la justice et le respect sont les piliers de l'éthique qui oriente nos comportements. |
| La cohérence, la recherche de l'excellence et la valorisation de la qualité sont les fondements de la rigueur de nos actions. |
| La motivation, la mobilisation individuelle, la poursuite de nos idéaux et le dépassement sont les indices de notre engagement . |
| Le respect ainsi que notre attachement à l'égard de notre patrimoine naturel et culturel sont à la base de notre sentiment d'appartenance à Charlevoix. |

PORTRAIT STATISTIQUE

| STATISTIQUES | | | |
|--------------------------------|-------------|--|------------|
| Élèves du secteur jeune | | Élèves en éducation des adultes et formation professionnelle | |
| Préscolaire | 264 | Formation générale | 323 |
| Primaire | 1592 | Formation professionnelle | 237 |
| Secondaire | 1097 | Total | 560 |
| Total | 2953 | Transport scolaire | |
| | | Près de 2 500 élèves sont transportés par 42 autobus, un minibus et quatre berlines. | |

PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015¹

Sommaire des orientations et des objectifs

| ORIENTATIONS | | OBJECTIFS | |
|---|---|-----------|--|
| Enjeu : La persévérance et la réussite scolaires de nos jeunes | | | |
| 1.0 | Favoriser le rehaussement du taux de diplomation et de qualification de nos jeunes. | 1.1 | D'ici juin 2015, augmenter de quatre points, soit de 71 % à 75 %, le taux de diplomation et de qualification des élèves de la cohorte 2008–2009 avant l'âge de 20 ans. |
| | | 1.2 | D'ici juin 2015, réduire le taux de décrochage* parmi l'ensemble de nos élèves de la formation générale des jeunes, à savoir 10 % par année. * Référence de départ : année 2006-2007 |
| 2.0 | Améliorer la maîtrise de la langue française. | 2.1 | Pour 2010 à 2015, maintenir à 85 % et plus, notre taux moyen de réussite à l'épreuve unique de français, 5 ^e secondaire, volet écriture. |
| 3.0 | Augmenter le niveau de persévérance et de réussite scolaires chez nos ÉHDAA. | 3.1 | D'ici 2015, faire passer de 80 % à 83 % le taux de qualification des élèves inscrits en formation aux métiers semi-spécialisés. |
| | | 3.2 | Rendre la formation préparatoire au travail accessible à 100 % des ÉHDAA admissibles. |
| 4.0 | Susciter l'augmentation du nombre de jeunes de moins de 20 ans en formation professionnelle. | 4.1 | D'ici juin 2015, augmenter de cinq points, soit passer de 7 % à 12 % la proportion des élèves qui entrent en formation professionnelle sans interruption des études en visant particulièrement les garçons ainsi que les élèves en continuité provenant du secteur des jeunes. |
| Enjeu : La qualité de l'environnement éducatif | | | |
| 5.0 | Poursuivre la mise en place d'un environnement éducatif de qualité. | 5.1 | D'ici juin 2015, mettre en place dans toutes nos écoles et nos centres, une stratégie d'intervention visant à prévenir toute forme de violence et traiter ses causes ainsi que ses manifestations. |
| | | 5.2 | D'ici juin 2015, développer dans toutes nos écoles, une stratégie d'intervention qui s'inscrit dans les orientations de la politique-cadre du MÉLS visant une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. |
| | | 5.3 | D'ici 2015, assurer le développement des compétences des différentes catégories de personnel. |
| | | 5.4 | D'ici 2015, contribuer au maintien et au développement du sentiment d'appartenance à la CSDC. |
| Enjeu : Le maintien de la qualité de l'ensemble des services | | | |
| 6.0 | Assurer la disponibilité des ressources financières, humaines et matérielles nécessaires à la poursuite de la mission de notre commission scolaire. | 6.1 | Maintenir le niveau de ressources nécessaires à la réalisation de la mission de la CSDC. |

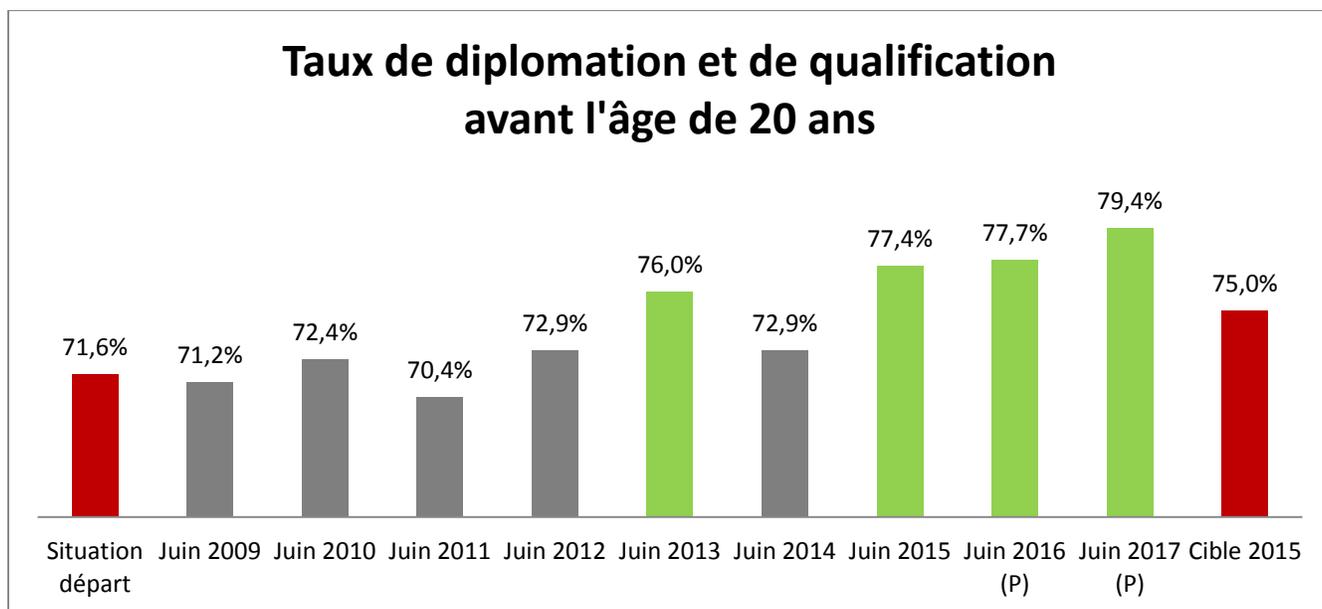
¹ Le Plan stratégique 2010-2015 de la CSDC a été prolongé le 26 novembre 2016 par la sanction du projet de loi 105 modifiant la Loi sur l'instruction publique. Cette prolongation s'applique également à la convention de partenariat 2010-2015 dont il est fait état dans les pages 10 à 19.

CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

Présentation des buts et objectifs

| | |
|--|------------|
| BUT #1 | |
| L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans. | |
| Objectif 1.1 | |
| D'ici juin 2015, augmenter de quatre points, soit de 71 % à 75 %, le taux de diplomation et de qualification des élèves de la cohorte 2008-2009 avant l'âge de 20 ans. | |
| Situation de départ Année 2008 : Cohorte 2001-2002 | Cible 2015 |
| 71,0 % | 75,0 % |

Source : DRSI

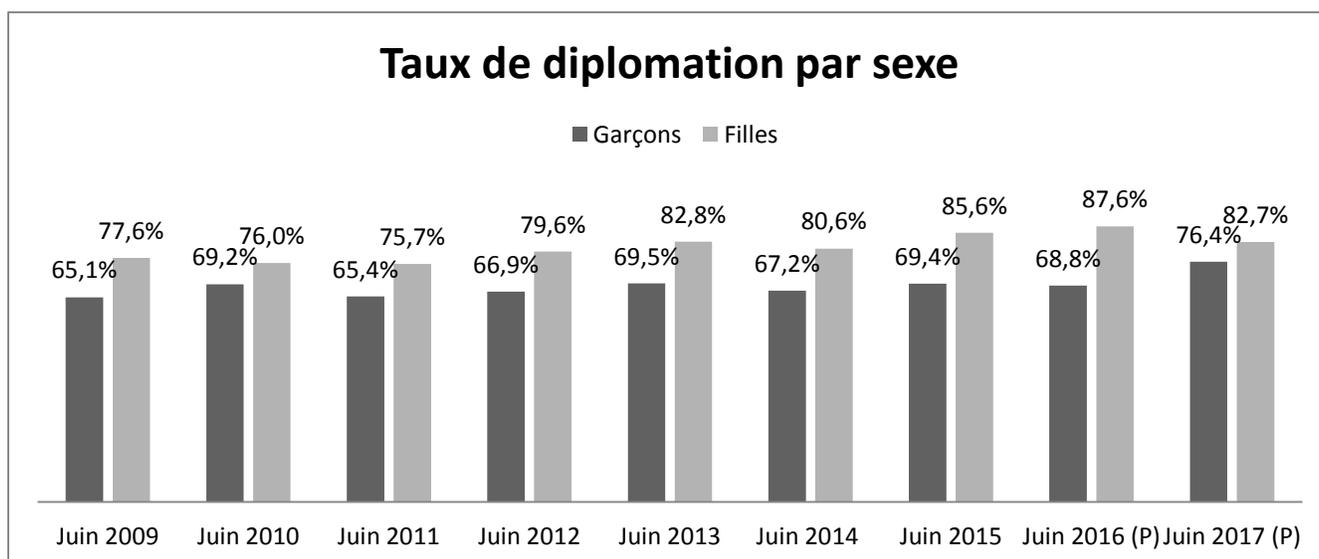
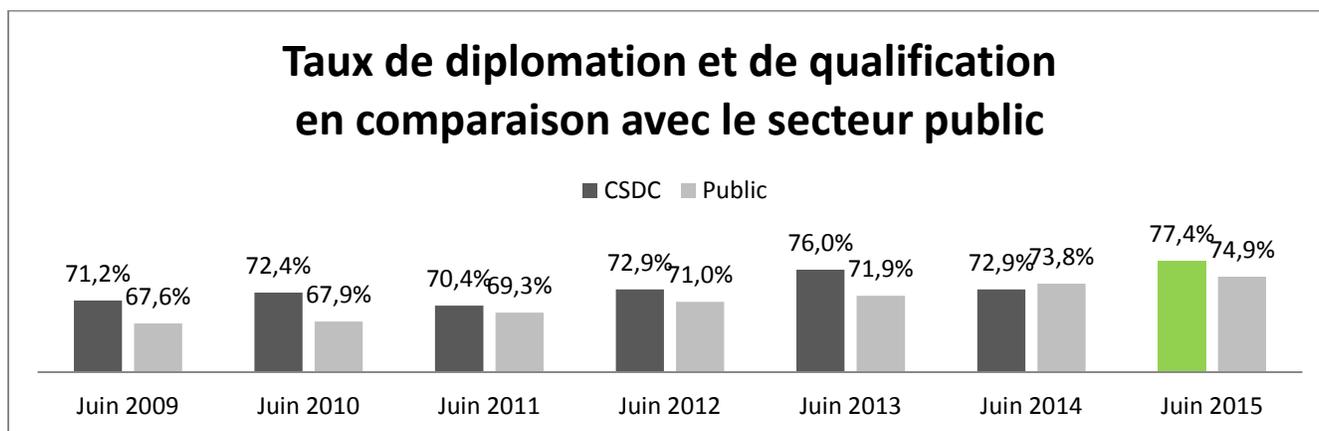


| | Cohorte 2005 | Cohorte 2006 | Cohorte 2007 | Cohorte 2008 | Cohorte 2009 | Cohorte 2010 |
|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 5 ans | 56,7 % | 55,4 % | 56,7 % | 63,2 % | 60,3 % | 65,7 |
| 6 ans | 65,1 % | 69,3 % | 68,3 % | 74,1 % | 71,5 | 73,5 (P) |
| 7 ans | 72,9 % | 76,0 % | 72,9 % | 77,4 | 77,7 (P) | 79,4 (P) |

Note : Les années affichant (P) sont des données provisoires, obtenues par les tableaux de bord CAR

Référence : : Taux de diplomation et qualification du MÉES — Édition 2016

Convention de partenariat 2010-2015



Quelques moyens mis en place :

- Suivi des résultats aux épreuves obligatoires et uniques du MÉES;
- Suivi des résultats des épreuves CSDC en mathématiques, en français et en anglais;
- Formation continue aux enseignants;
- Pour les élèves admissibles, mise en place des adaptations et des modifications nécessaires;
- Régulation à chacune des étapes des conventions de gestion et de réussite afin d'intervenir le plus rapidement possible en cours d'année;
- Suivi particulier lors de la transition entre les ordres d'enseignement secondaire et de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

Convention de partenariat 2010-2015

BUT #1

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.

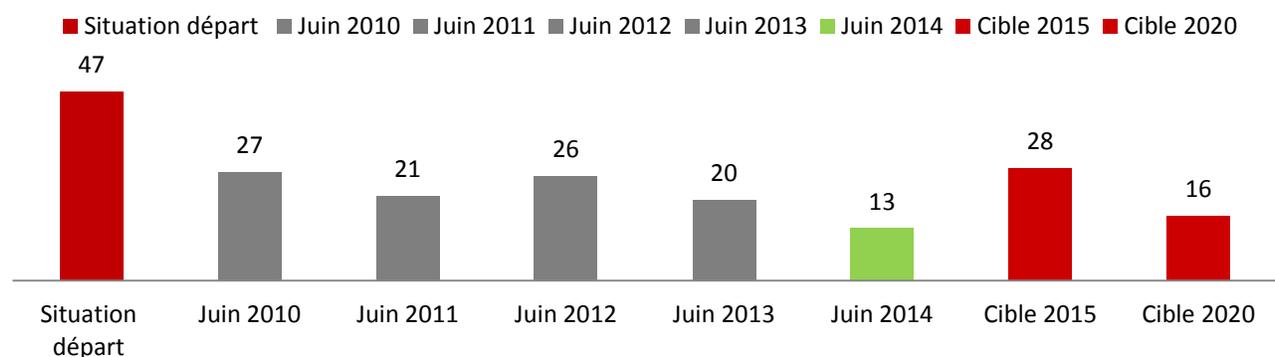
Objectif 1.2

D'ici 2015, réduire le taux de décrochage parmi l'ensemble de nos élèves de la formation générale des jeunes.

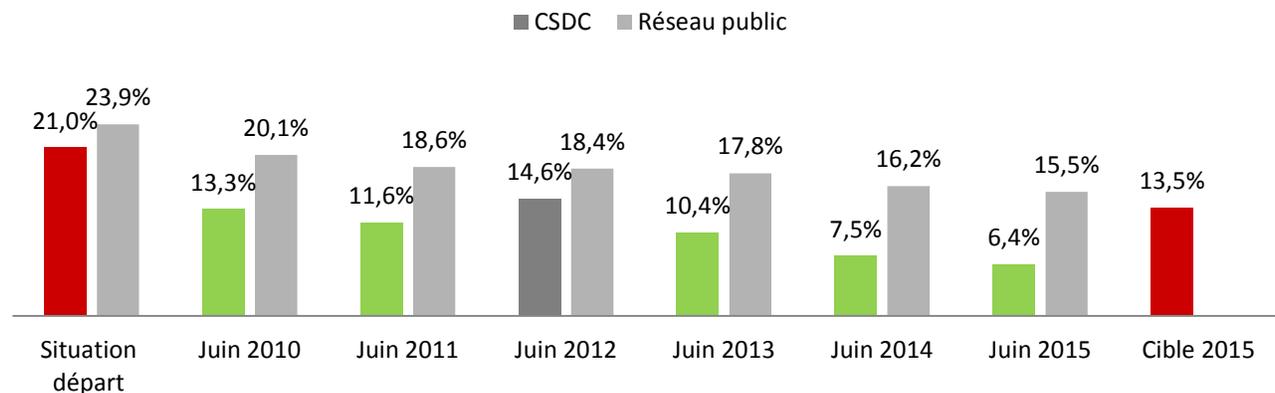
| Situation de départ Année 2006-2007 | Cible 2015 |
|--|--|
| 47 décrocheurs Taux annuel : 21,0 % | 28 décrocheurs Taux annuel : 13,5 % |

Source : DRSI

Nombre de décrocheurs à la Commission scolaire de Charlevoix



Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification



Convention de partenariat 2010-2015

Quelques moyens mis en place :

- Maintien du service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA);
- Analyse de l'offre de projets particuliers à même la grille-matières;
- Suivi et relance des abandons en cours d'année;
- Participation à une concertation « jeunesse » avec les partenaires du territoire de Charlevoix;
- Suivi soutenu de la clientèle à risque.

Note : Juin 2015 est la dernière statistique officielle du MÉES.

Convention de partenariat 2010-2015

BUT #2

L'amélioration de la maîtrise de la langue française.

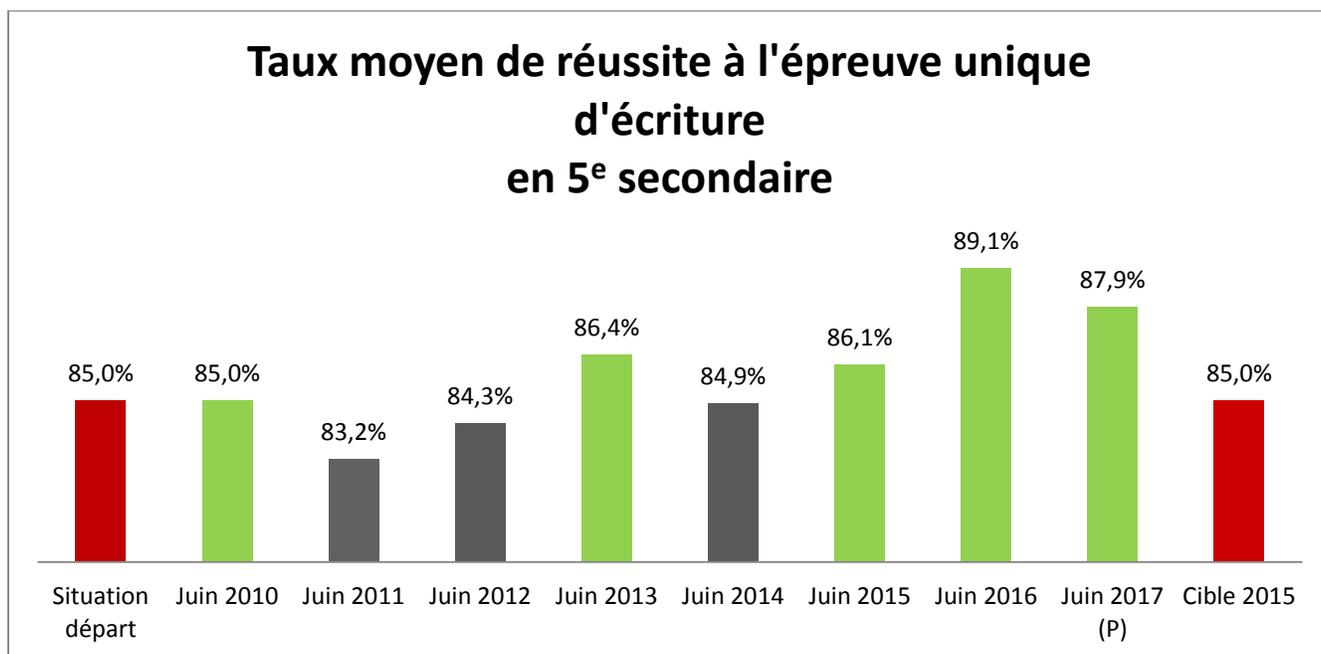
Objectif 2.1

Pour les cinq années de 2010 à 2015, maintenir à 85 % et plus, notre taux moyen de réussite à l'épreuve unique de français de 5^e secondaire, volet écriture.

| Situation de départ/Année 2008 Cohortes 2004 à 2008 | Cible 2015 |
|--|------------|
| 85,0 % | 85,0 % |

Indicateur : taux moyen des cinq dernières années.

Source : Résultats aux épreuves uniques de juin MÉESR



Quelques moyens mis en place :

- Analyse des résultats en français (écriture et lecture) par école primaire et secondaire;
- Adaptation de l'offre d'accompagnement et de formation auprès du personnel concerné, à la suite de l'analyse des résultats;
- Implantation des aides technologiques pour la clientèle concernée.

Convention de partenariat 2010-2015

BUT #3

Amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Objectif 3.1

D'ici 2015, faire passer de 80,0 % à 83,0 % le taux de qualification des élèves inscrits à la formation à un métier semi-spécialisé.

| Situation de départ Cohortes 2008 à 2010 | Cible 2015 Cohortes 2013 à 2015 |
|---|------------------------------------|
| 80,0 % | 83,0 % |

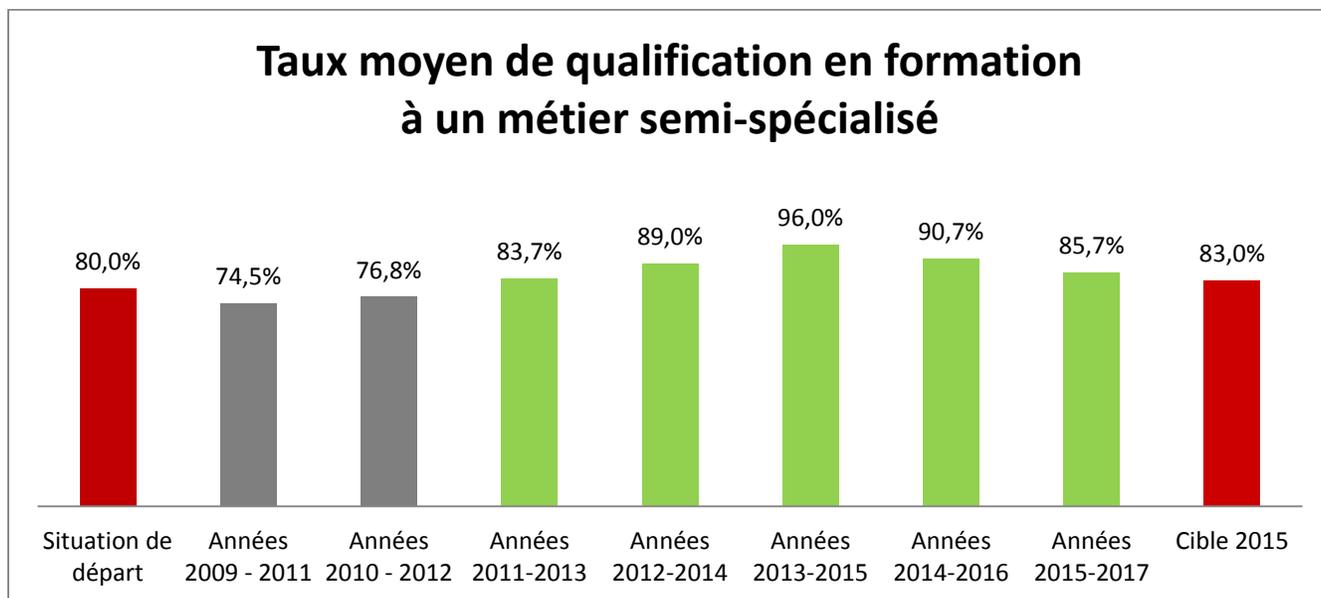
Indicateur : moyenne des deux dernières années

Objectif 3.2

D'ici 2015, rendre la formation préparatoire au travail accessible à 100 % pour les ÉHDAA admissibles.

| Situation de départ Cohortes 2008 à 2010 | Cible 2015 Cohortes 2013 à 2015 |
|--|--|
| Les élèves d'une école secondaire sur trois y ont accès. | Les élèves des trois écoles secondaires y ont accès. |

Source : Services éducatifs de la CSDC



Rendre la formation préparatoire au travail accessible à 100 % des ÉHDAA admissibles.

- Tous les élèves des trois écoles secondaires (100 %) ont la possibilité de s'inscrire à la formation préparatoire au travail;
- Pour les élèves fréquentant l'école Saint-Pierre, un transport doit être organisé.

Convention de partenariat 2010-2015

BUT #4

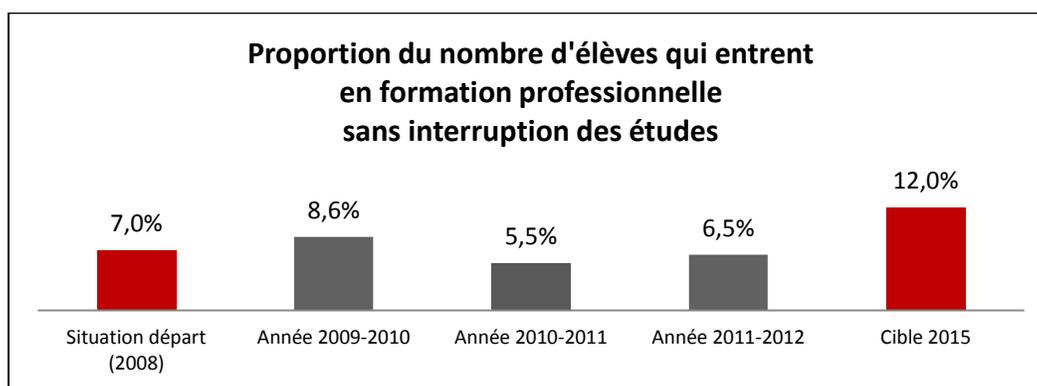
L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

Objectif 4.1

D'ici juin 2015, augmenter de 5 points la proportion des élèves qui entrent en formation professionnelle sans interruption des études, en visant particulièrement les garçons ainsi que les élèves en continuité provenant du secteur jeune.

| Situation de départ 2007-2008 | Cible 2015 Cohorte 2014-2015 |
|----------------------------------|---------------------------------|
| 7,0 % | 12,0 % |

Source : DRSI Nombre total inscrit (FP – CSDC)



Quelques moyens mis en place :

- Inauguration des locaux à la suite des travaux de rénovation en mécanique automobile et ouverture d'une nouvelle salle multifonctionnelle au pavillon Les Cîmes. Cette nouvelle salle permettra la mise en place de diverses formations temporaires;
- Analyse du taux de persévérance pour chacun des programmes en cours;
- Consolidation de la passerelle entre les secteurs jeunes et adultes, ainsi que la formation professionnelle;
- Maintien d'une journée d'exploration à la formation professionnelle à l'attention des élèves du 2^e cycle du secondaire.

Convention de partenariat 2010-2015

BUT #5

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

Objectif 5.1

D'ici 2015, mettre en place, dans toutes nos écoles et dans nos centres, une stratégie d'intervention visant à prévenir toute forme de violence, à traiter ses causes ainsi que ses manifestations.

| Situation de départ 2009-2010 | Cible 2015 Cohortes 2013-2015 |
|----------------------------------|----------------------------------|
| 0 % | 100 % |

Source : Services éducatifs de la CSDC

Année 2016-2017

- Toutes les écoles ont un plan de lutte contre l'intimidation et la violence approuvé par le Conseil d'établissement et procèdent à sa révision annuellement (LIP : art. 75.1 – 83.1);
- Toutes les écoles du secteur des jeunes ont revu leur code de vie;
- **Une politique en matière de traitement de la violence a été adoptée en 2013-2014.** Il s'agit de la *Politique pour un climat et sain et sécuritaire dans nos établissements*, applicable à tous les ordres d'enseignement des secteurs jeunes et adultes. Elle est disponible sur le [site Internet](#) de la CSDC.

INTIMIDATION ET VIOLENCE

Conformément à l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique, la CSDC doit rendre compte dans son rapport annuel de la nature des événements pour lesquels des plaintes ont été portées à l'attention de la direction générale, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

| Écoles primaires (14 établissements) Clientèle totale : 1 856 | Écoles secondaires (3 établissements) Clientèle totale : 1 097 |
|---|--|
| 140 interventions afin de lutter contre la violence et l'intimidation | 44 interventions afin de lutter contre la violence et l'intimidation |
| Soit, 0,8 événement par jour pour l'ensemble des écoles primaires | Soit, 0,25 événement par jour pour l'ensemble des écoles secondaires |

Pour tous les événements reçus et signalés par les écoles, des interventions ont été faites. La nature de la plupart des événements est de la violence verbale ou physique. Les cas d'intimidation sont beaucoup plus rares et à caractère verbal. Aucune intervention n'a fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

Convention de partenariat 2010-2015

Par ailleurs, la CSDC a posé des actions afin d'agir efficacement en prévention et en intervention en lien avec l'intimidation et la violence :

- Toutes les écoles ont élaboré leurs plans de lutte en dressant le portrait de leurs milieux et de leurs besoins respectifs au préalable;
- Au cours des dernières années, les écoles ont révisé leur code de vie;
- Chaque milieu s'est doté d'outils de communication aux parents;
- Des outils de dénonciation et des procédures simples ont été élaborés dans chacun des milieux;
- Du soutien pour le réaménagement d'une cour d'école sécuritaire a été offert aux écoles;
- La CSDC participe actuellement à un projet de recherche-action visant à prévenir la violence par le développement de compétences relationnelles dans les écoles primaires.

FAITS SAILLANTS DES SERVICES

SERVICES ÉDUCATIFS

Adapter nos services aux besoins particuliers des élèves

- Poursuite du soutien aux écoles dans la mise en place d'actions visant à bonifier un service différencié aux élèves, particulièrement au secondaire;
- Poursuite du soutien auprès des équipes-écoles concernant la mise en place de plans de travail individualisés;
- Réalisation de projets technopédagogiques de programmation en robotique afin de favoriser le développement des compétences des élèves en technosciences pour faire vivre aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire une série d'activités et de défis;
- Construction d'un environnement scolaire plus favorable à l'inclusion scolaire des élèves ayant des besoins particuliers, notamment par l'utilisation accrue des technologies numériques en classe, entre autres.

Déploiement des nouveaux contenus obligatoires dans les écoles

- Poursuite du déploiement des nouveaux contenus en orientation scolaire et professionnelle;
- Soutien au déploiement des nouveaux contenus en sexualité.

Dossiers pédagogiques généraux

- Soutien au déploiement de la Politique de la réussite éducative;
- Soutien à l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR);
- Soutien au déploiement des communautés d'apprentissages (CoP-CAP);
- Soutien à l'implantation de la mesure « On bouge au cube »;
- Poursuite du projet « Actif au quotidien ».

Bibliothèques scolaires

- Animations littéraires en ligne;
- Création de livres numériques vidéo pour les tout-petits;
- Formation en animation pour les intervenants en petite enfance.

Partenariat avec la Table Famille

- Veille quant à la préoccupation de la petite enfance et des saines habitudes de vie dans une perspective de transition;
- Participation à la vision du développement social intégré en Charlevoix et assurance du respect des grandes orientations, de la vision concertée, de l'arrimage entre les comités et de la cohérence des actions.

Faits saillants des services

Quelques sujets traités :

- Projets soutenus par l'Instance régionale de concertation en transition scolaire (petite enfance – préscolaire) et en littératie;
- Analyse des projets SIPPE (Services intégrés en périnatalité et petite enfance);
- Soutenir la mise en œuvre de la Table Famille;
- Soutien des actions pour la petite enfance (coffres à jouets, trousse de lecture, etc.).

Faits saillants des services

RESSOURCES HUMAINES

Dotation

- Des efforts importants ont été consentis en dotation afin de sélectionner des candidats qualifiés pour assurer le meilleur service aux élèves. En plus de la dotation régulière qui amène le Service des ressources humaines à effectuer de nombreuses démarches pour combler des besoins temporaires et/ou des remplacements, l'ajout de ressources et la pénurie de main-d'œuvre sont des facteurs qui ont généré un défi additionnel. Au cours de l'année 2016-2017, 156 personnes ont été reçues au cours des 50 journées d'entrevue de sélection.

Accueil et intégration du personnel

- En tout, 40 personnes de différentes catégories d'emplois ont participé à l'une des rencontres d'accueil du nouveau personnel organisées par le Service des ressources humaines. Les orientations stratégiques, les différents services ainsi que les conditions de travail applicables leur ont été présentés.

Antécédents judiciaires

- Le processus de vérification des antécédents judiciaires pour toute personne engagée sur les listes de rappel ou pour une nouvelle embauche s'est poursuivi. Depuis le début du processus, 1442 personnes ont fait l'objet d'une vérification, dont 194 personnes en 2016-2017.

Relations de travail – personnel de soutien

- Trois rencontres du comité des relations de travail (CRT) ont eu lieu avec les représentants du personnel de soutien les 1^{er} décembre 2016, 7 février 2017 et 21 avril 2017. Les sujets à l'ordre du jour concernaient principalement la négociation locale et le renouvellement des arrangements locaux, la planification des effectifs, les griefs, les listes d'ancienneté et de priorité ainsi que les conditions de travail des membres;
- Une entente portant sur les conditions de travail, une entente portant sur le renouvellement des arrangements locaux pour 2017-2018 ainsi qu'une entente d'accommodement raisonnable ont été signées avec la partie syndicale.

Relations de travail – personnel professionnel

- Cinq rencontres du comité des relations de travail (CRT) ont eu lieu avec les représentants du personnel professionnel les 7 octobre 2016, 5 décembre 2016, 2 février 2017, 25 avril 2017 et 19 mai 2017. Les sujets à l'ordre du jour concernaient principalement la négociation locale et le renouvellement des arrangements locaux, la planification des effectifs, le remplacement des professionnels, la consultation des professionnels lors d'interventions d'organismes externes dans les écoles, la politique sur les frais de déplacement, le budget accordé aux professionnels, les listes d'ancienneté et de priorité ainsi que les conditions de travail des membres;
- Une entente portant sur le renouvellement des arrangements locaux pour 2017-2018 a été signée entre les parties.

Relations de travail – personnel enseignant

- En 2016-2017, les parties ont entrepris la négociation de l'entente locale. Neuf rencontres de négociation se sont déroulées en présence d'un médiateur sur les différents articles de l'entente

Faits saillants des services

locale. De plus, 13 rencontres ont eu lieu avec les représentants syndicaux à propos des problématiques observées en cours d'année.

Perfectionnement du personnel de soutien

| SERVICES | FORMATIONS COLLECTIVES OFFERTES AU PERSONNEL DE SOUTIEN EN 2016-2017 | DATES |
|--|---|--|
| SERVICE DE LA PAIE | Relevés d'emplois – Ententes 2015-2020 | 13 septembre 2016 |
| | Percos mise à jour | 27 septembre 2016 |
| | Indemnités de maternité – Entente 2015-2020 | 13 octobre 2016 |
| | Fonds de pension – Cours de base | 30 novembre et 1 ^{er} décembre 2016 |
| | Feuillets fiscaux mise à jour | 27 janvier 2017 |
| | Maintien de l'équité – Personnel d'encadrement | 22 février 2017 |
| | Financement du personnel enseignant et système Percos | 29 mars 2017 |
| | Étapes de fin d'année budgétaire mise à jour | 19 avril 2017 |
| | Relevés d'emplois – Génération massive mise à jour | 28 avril 2017 |
| | Calcul de l'ancienneté et expérience mise à jour | 30 mai 2017 |
| | Calcul de l'expérience enseignant – Nouvelle clause | 30 mai 2017 |
| | Rémunération additionnelle – Personnel d'encadrement | 1 ^{er} juin 2017 |
| Fonds de pension | 29 novembre au 1 ^{er} décembre 2017 | |
| SERVICES ADMINISTRATIFS | Écrire efficacement | 10 février et 3 mars 2017 |
| | Service à la clientèle | 23 mars 2017 |
| SECRÉTAIRES D'ÉCOLE | GPI vs gestion de la clientèle et ressources financières | 7 octobre 2016 |
| | Mozaïk Portail parent | 5 et 6 décembre 2016 |
| | Écrire efficacement | 10 février et 3 mars 2017 |
| SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE | Favoriser la réussite de l'élève présentant des difficultés langagières volet 1 | 14 octobre 2016 |
| SERVICE TRAVAIL SOCIAL | Les grandes rencontres – Fondation Jasmin Roy | 11 novembre 2016 |

Faits saillants des services

Reddition relative à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (LGCE)

- La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour. En vertu de l'article 20 de cette loi, la commission scolaire doit faire état de l'application des dispositions qui y sont prévues dans son rapport annuel.

Nombre d'heures travaillées, supplémentaires et rémunérées par catégorie d'emploi et nombre d'employés pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017

| | | 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 | | | |
|-------|---|--|------------------------|---------------------------|---|
| | | Heures travaillées | Heures supplémentaires | Total d'heures rémunérées | Nombre d'employés pour la période visée |
| 1 | Personnel d'encadrement | 52 930,42 | 0,00 | 52 930,42 | 33 |
| 2 | Personnel professionnel | 45 103,31 | 0,00 | 45 103,31 | 39 |
| 3 | Personnel infirmier | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| 4 | Personnel enseignant | 385 185,57 | 100,96 | 385 286,53 | 410 |
| 5 | Personnel de bureau, technicien et assimilé | 213 204,36 | 440,25 | 213 644,61 | 262 |
| 6 | Agents de la paix | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| 7 | Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 34 980,89 | 775,01 | 35 755,90 | 47 |
| 8 | Étudiants et stagiaires | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0 |
| Total | | 731 404,55 | 1 316,22 | 732 720,77 | 791 |

- Le nombre d'employés par catégorie d'emploi est formé de tout employé ayant reçu une rémunération pour au moins 1 heure de travail au cours de la période visée. Ce nombre ne tient pas compte du fait que l'employé occupe un poste régulier ou non et comprend également les employés temporaires. La cible pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 était de 722 788 heures rémunérées. La cible a donc été dépassée de 9 932,77 heures.
- Les raisons qui expliquent l'augmentation des heures rémunérées et le dépassement de la cible sont notamment l'ajout de classes de maternelle 4 ans en milieu défavorisé, les baisses de ratio convenues dans les récentes conventions collectives nationales, les réinvestissements et les nouvelles mesures en éducation ainsi que les travaux d'envergure effectués en vue de respecter les normes parasismiques pour nos établissements. Aucune mesure n'a été prise en vue de rectifier la situation puisque les embauches découlent de directives ministérielles.

Faits saillants des services

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1er juillet 2016 et le 30 juin 2017

| Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus | Nombre | Valeur |
|--|--------|--------------|
| Contrats de service avec une personne physique | 2 | 67 000 \$ |
| Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique | 10 | 1 009 831 \$ |
| Total des contrats de service | 12 | 1 076 831 \$ |

Il est à noter que les contrats de transport scolaire octroyés en juin ne sont pas inclus à la statistique ci-haut. Ces contrats ne sont pas assujettis à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et par conséquent ni à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs*.

Faits saillants des services

RESSOURCES FINANCIÈRES

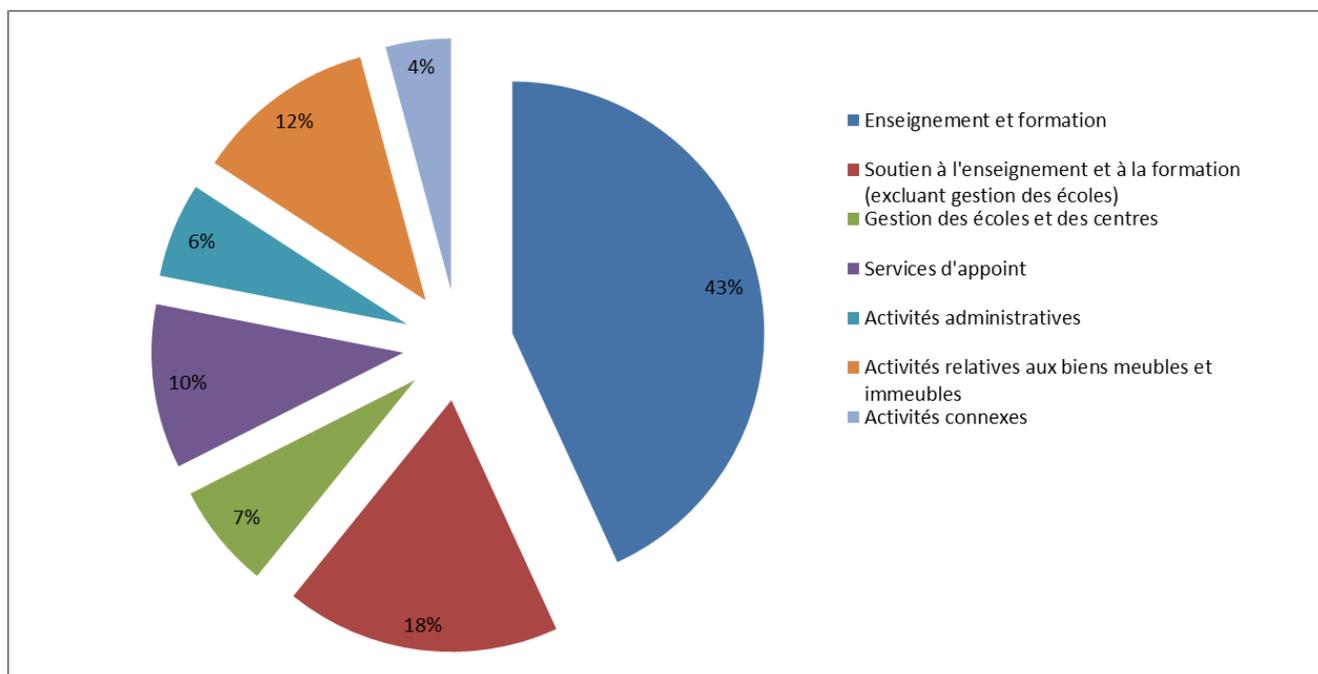
Résultats financiers

- La commission scolaire a enregistré un déficit d'exercice de 555 063 \$ pour l'année se terminant le 30 juin 2017. Notons que ce déficit est supérieur à celui prévu au budget révisé de décembre 2016. En effet, un écart de 129 553 \$ est observé et s'explique principalement par le report de la vente de l'école Thomas-Tremblay et par les bénéfices du Service aux entreprises qui ont été plus élevés que ceux qui étaient prévus;
- Pour une première fois, un déficit cumulé de 130 205 \$ apparaît aux états financiers de la CSDC;
- Le taux de taxe de la commission scolaire a diminué de 5,12 % en 2016-2017. La taxe scolaire maximale utilisée pour établir ce taux s'établissait à 8 469 628 \$.

Optimisation budgétaire

- L'année 2016-2017 a été la dernière année de la mise en place des mesures d'optimisation prévues au plan de redressement de la commission scolaire. Au total, l'actualisation de ce plan a contribué à réduire le déficit de 779 808 \$ alors que la cible de départ était de 721 000 \$;
- Au terme du déploiement complet du plan de redressement, malgré les efforts importants consentis et la contribution de toutes les unités administratives, la commission scolaire présente tout de même un déficit de près de 900 000 \$ au budget 2017-2018, en raison d'une iniquité de financement connue du ministère. D'ailleurs, ce déficit a été autorisé par le ministre, et ce, sans aucune obligation pour la commission scolaire de déposer un plan de retour à l'équilibre budgétaire;
- Au cours de l'exercice 2016-2017, la commission scolaire a eu l'occasion de participer à l'audit de performance réalisé par le Vérificateur général du Québec sur le financement des commissions scolaires, et ainsi, faire valoir ses conclusions sur l'iniquité du financement dans le réseau.

Répartition des dépenses 2016-2017 par champs d'activités



Faits saillants des services

RESSOURCES MATÉRIELLES

Énergie

- L'optimisation des mesures en efficacité énergétique a permis d'atteindre les meilleurs résultats jamais enregistrés jusqu'à maintenant en regard de la consommation de la CSDC. De plus, grâce à sa participation au programme de gestion de la puissance d'Hydro-Québec, l'organisation a bénéficié d'un appui financier de 32 340 \$;
- L'implantation du projet pour l'élimination de la consommation de mazout à l'école Marie-Victorin fut un succès. Ainsi, les efforts ont été déployés à nouveau en ce sens avec la réalisation d'un autre projet qui cible cette fois-ci l'école Félix-Antoine Savard.

Divers projets

- Mise en œuvre d'une approche systématique en gestion de la qualité de l'air;
- Amélioration du niveau de sécurité à l'intérieur des bâtiments par le remplacement de serrures dans les écoles et l'implantation du système d'appel général à l'école Beau-Soleil en collaboration avec l'équipe des technologies de l'information;
- Aménagement des cours de l'école Marie-Reine et de l'école Saint-François. Aussi, l'aménagement de la cour de l'École secondaire du Plateau s'est fait en partenariat avec Ville La Malbaie;
- Poursuite du plan de peinture afin de fournir aux élèves et au personnel un environnement favorisant l'apprentissage et le bien-être;
- Mise en place du plan de gestion des infrastructures, approche structurée, visant à prioriser les travaux majeurs de réfection pour les prochaines années.

Principales réalisations

- Réfection du drainage à l'école Saint-François;
- Consolidation de la structure du Centre éducatif Saint-Aubin, phase 3;
- Amorçage du projet de consolidation de la structure du Centre éducatif Saint-Aubin, phase 4;
- Mise aux normes de certaines écoles pour les accès universels pour personnes à mobilité réduite.

Défis à relever en 2017-2018

- La finalisation de la conception de la réhabilitation du Centre éducatif Saint-Aubin;
- La réalisation des nombreux projets de maintien des actifs, d'aménagements des établissements et des cours d'école;
- La poursuite du plan pour la sécurisation des écoles;
- La réalisation de gains supplémentaires en efficacité énergétique;
- L'adoption d'une politique de la qualité de l'air.

Faits saillants des services

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Parc informatique

- Le parc informatique continue de progresser. On dénombre plus de 1 850 postes informatiques, 220 tablettes numériques et 200 tableaux numériques interactifs. Le service des technologies de l'information (TI) doit également soutenir une infrastructure technologique complexe sans cesse croissante par l'ajout annuel de nouvelles composantes. Cette infrastructure commande de plus en plus de vigilance de la part des administrateurs afin d'assurer la bonne marche des activités de l'organisation, tant au niveau administratif que pédagogique, mais aussi au niveau de la sécurité de son réseau et de ses données.

Projets particuliers

- Rehaussement de la performance de la dorsale et du stockage du centre de données de la commission scolaire, qui comporte une trentaine de serveurs;
- Mise en place de l'infrastructure technologique du Centre Éducatif Saint-Aubin à la suite des travaux majeurs de rehaussement sismique du bâtiment et du réaménagement des espaces qui en a découlé;
- Implantation d'un système pour simplifier la gestion des réunions et des comités, initiative qui s'inscrit dans une démarche globale visant le déploiement d'applications technologiques, notamment d'Office 365, afin de bénéficier de l'efficacité des nouvelles technologies dans les tâches administratives quotidiennes;
- Migration graduelle du système comptable DOFIN vers le système Mozaïk, système de gestion intégré de Microsoft;
- Déploiement du nouveau Portail Parents et d'un projet pilote d'inscription en ligne des élèves via Mozaïk Inscription, de concert avec le personnel des services éducatifs et des établissements de la commission scolaire;
- Mise en place de plusieurs initiatives visant le rehaussement du niveau de sécurité du réseau et des données de la commission scolaire, notamment le renforcement de l'antivirus, les activités d'ingénierie sociale et la sensibilisation du personnel concernant les rançongiciels.

Investissement

- La commission scolaire a investi plus de 300 000 \$ en équipements et ressources numériques dans la dernière année. Plus de 60 % de ces investissements ont été financés par la mesure du ministère « Mise aux normes des infrastructures technologiques des commissions scolaires ». Ces investissements se détaillent comme suit :
 - 115 000 \$ pour la poursuite de l'implantation de L'école 2.0 par l'acquisition de tableaux numériques interactifs et de portables pour les enseignants;
 - 30 000 \$ dans la réseautique afin de permettre la bonne communication de tous les outils technologiques;
 - 25 000 \$ en nouvelles technologies pour les écoles;
 - 15 000 \$ de ressources didactiques numériques;
 - 86 000 \$ pour l'infrastructure serveur et réseau;
 - 20 000 \$ pour l'implantation du système Mozaïk;
 - 18 000 \$ pour des aides technologiques.

Faits saillants des services

TRANSPORT SCOLAIRE

- Budget de près de 3,7 M\$ permettant d'organiser le transport scolaire sur le vaste territoire de la CSDC;
- Environ 5 000 km parcourus quotidiennement afin de transporter, de façon sécuritaire, près de 2 500 élèves des secteurs jeunes (primaire et secondaire) et adultes;
- Transport de près de 1 080 élèves sur l'heure du midi;
- Sensibilisation des usagers du transport scolaire et des usagers de la route lors de la campagne annuelle de sécurité en transport scolaire qui a eu lieu en février 2016;
- Contribution à la création de 43 emplois liés à la conduite d'autobus scolaires au sein de 12 entreprises de transport scolaire de la région;
- Analyse des enjeux en transport scolaire dans le but d'effectuer un état de situation et d'identifier les besoins pour les années à venir;
- Renouvellement des contrats de transport scolaire pour cinq ans, tout en prévoyant une négociation de l'ensemble des clauses avec les entreprises de transport dès la première année du contrat afin de traiter des enjeux identifiés dans l'analyse effectuée au préalable. Ainsi, les quatre dernières années du contrat s'effectueront en considération des nouvelles clauses convenues entre les parties;
- Dépôt des règles budgétaires quinquennales du transport scolaire par le MÉES.

Faits saillants des services

FORMATION GÉNÉRALE ADULTE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Secteur de la formation générale aux adultes

- La préparation de l'implantation obligatoire du nouveau curriculum de la formation de base diversifiée (3^e à la 5^e secondaire) prévue pour juillet 2018 a débuté;
- Les travaux de consolidation de la structure du Centre éducatif Saint-Aubin ont amené le Centre éducatif Saint-Aubin à relocaliser les activités du secteur adultes dans des locaux temporaires;
- Dans les deux pavillons, le projet école-communauté a permis d'assigner un membre du personnel pour veiller à l'organisation de divers services aux élèves, notamment l'organisation d'activités et de sorties et l'offre de petits déjeuners;
- Bien que la clientèle du centre soit à la baisse, une augmentation de la diplomation et de la certification est observée comparativement à l'année dernière.

Secteur de la formation professionnelle

- L'édition 2017 du concours Divin Défi a été un franc succès, comptant plus de 40 concurrents de partout au Québec et couronnant, pour la première fois, deux lauréates de grand talent qui ont su se tailler une place de choix dans le monde de la sommellerie;
- Les journées d'exploration professionnelle tenues en avril 2017 ont fait l'objet d'une refonte complète et avaient comme objectif de placer les élèves de 3^e secondaire dans l'action. Ce fut aussi l'occasion de s'associer avec plusieurs entreprises de la région pour démontrer la panoplie d'emplois disponibles dans la région;
- Une invitation du Centre local d'emploi à participer à la relance des tables sectorielles d'estimation des besoins de formation et de main-d'œuvre a été transmise au Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle. La première thématique traitée concernait la fabrication industrielle;
- Le Service aux entreprises a connu un essor fulgurant grâce, entre autres, à une série de formations en laminage de matériaux composites qui ont été offertes chez Fibrotek, en partenariat avec Emploi-Québec;
- Pour la première fois, une formation de courte durée a été offerte dans le programme *Assistance à la personne à domicile* afin de pallier la pénurie de main-d'œuvre dans ce domaine. Cette initiative a été rendue possible grâce à un partenariat entre le CIUSSS de la Capitale-Nationale et Emploi-Québec.

Faits saillants des services

CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Portrait de la clientèle :

| FORMATION GÉNÉRALE | Pavillon Les Cimes | Pavillon Saint-Aubin | TOTAL |
|--|-----------------------|-------------------------|------------|
| Temps plein et temps partiel | 180 | 143 | 323 |
| FORMATION PROFESSIONNELLE | Pavillon Les Cimes | Pavillon Saint-Aubin | TOTAL |
| Secrétariat | 10 | - | |
| Comptabilité | 25 | - | |
| Adjointe administrative | 20 | - | |
| Cuisine d'établissement | 23 | - | |
| Mécanique automobile | 26 | - | |
| Restauration | 4 | - | |
| Sommellerie | 4 | - | |
| Déguster les vins | 6 | - | |
| Analyse organoleptique | 9 | - | |
| Assistance à la personne à domicile | - | 33 | |
| Assistance à la personne à domicile (RAC) | - | 12 | |
| Santé, assistance et soins infirmiers | - | 8 | |
| Lancement d'une entreprise | - | 14 | |
| Soudage-montage | - | 18 | |
| Transport par camion (entente) | - | 16 | |
| Entretien et opération d'un site récréotouristique | - | 9 | |
| Total : | 127 | 110 | |
| TOTAL DES ÉLÈVES : | | | 560 |

Faits saillants des services

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Communications et gestion documentaire

- Enrichissement de la stratégie de communication de l'organisation par la mise en valeur des aspects politiques, éducatifs et administratifs ainsi que des grands enjeux en Charlevoix. En tout, treize (13) communiqués ont été publiés, des correspondances formelles à l'ensemble des employés ont aussi fait l'objet d'envois et l'usage fréquent de la plateforme Facebook a été intégré aux pratiques de la Commission scolaire de Charlevoix;
- Actualisation du plan d'action triennal du Service des archives par la mise à niveau des dépôts d'archives, la révision complète du plan de classification et du calendrier de conservation, la mise à jour de la base de données conformément à ces nouveaux encadrements et l'évaluation d'un projet de numérisation des dossiers à conservation permanente;
- Études des offres technologiques dans le cadre de la gestion des documents semi-actifs et inactifs.

Affaires corporatives

- Traitement de six plaintes qui ont toutes été traitées de façon diligente, dont certaines à la satisfaction des parents et d'autres qui ont nécessité l'intervention du protecteur de l'élève. Par ailleurs, aucune demande de révision de décision ne fut présentée au comité de révision. Bien que onze plaintes furent soumises au secrétariat général en 2015-2016, trois dossiers ont été traités en amont du processus de gestion des plaintes en 2016-2017, et ce, à la satisfaction des requérants qui n'ont pas jugé nécessaire de poursuivre leur démarche.

Reconnaissance du personnel

- La soirée reconnaissance pour l'année 2016-2017 a eu lieu le 26 octobre 2017 et avait comme thème « Passage entre monts et marées ». La contribution de 10 employés ayant 25 ans de service ainsi que 6 employés qui ont pris leur retraite après avoir dédié leur carrière au milieu de l'éducation fut soulignée.

Veille juridique

- Poursuite des démarches entreprises dans le cadre de l'action collective contre les commissions scolaires concernant les frais chargés aux parents ;
- Signature de l'entente entre la CSDC et le la Sûreté du Québec tel que prévue à la *Loi visant à prévenir et combattre l'intimidation et la violence* ;
- Étude concernant le projet de loi 105 visant à modifier la Loi sur l'instruction publique, lequel a été sanctionné le 23 novembre 2016 ;
- Collaboration du service à des travaux d'analyse effectué relativement aux balises sur les frais chargés aux élèves en Formation professionnelle dans le réseau de l'éducation et à l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ;
- Pilotage du dossier des Élections scolaires 2018 ;
- Identification des vulnérabilités de l'organisation relativement aux obligations législatives croissantes dans un contexte de restrictions budgétaires.

RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Introduction

- Présentation du bilan des interventions faites par le protecteur de l'élève au cours de l'année 2016-2017.

Réglementation

- Le règlement de la CSDC sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents définit comme suit le rôle du protecteur de l'élève :

« De par sa fonction, le protecteur de l'élève reçoit et examine une plainte lorsque le plaignant est insatisfait de son examen par le responsable de l'examen des plaintes ou par le résultat de cet examen. Alors, il statue le bien-fondé de la plainte et, le cas échéant, propose au conseil des commissaires les correctifs qu'il juge appropriés. »

Bilan de l'année scolaire 2016-2017

- Pour l'année qui vient de se terminer, le protecteur de l'élève a eu à traiter six dossiers qui ont nécessité soit une rencontre ou un appel téléphonique avec le plaignant. Chaque dossier est ensuite abordé avec la secrétaire générale, responsable du processus de gestion de plainte, pour analyse et suivi. Ces dossiers se règlent normalement à ce niveau.

Voici d'ailleurs les étapes qui doivent être suivies de façon séquentielle si l'on veut en arriver à un règlement équitable.

Les étapes d'analyse d'une plainte sont les suivantes :

- Première étape : Prendre rendez-vous ou communiquer directement avec la personne concernée (enseignant, surveillant d'élèves, spécialiste ou autres) pour discuter afin de clarifier la situation;
- Deuxième étape : Examen de la plainte au niveau de l'unité administrative concernée (école, centre ou service);
- Troisième étape : Examen de la plainte par le secrétariat général, responsable de l'examen des plaintes;
- Quatrième étape : Demande d'intervention du protecteur de l'élève où, après analyse, le protecteur donne son avis sur le bien-fondé de la plainte par écrit au Conseil des commissaires.

Dans le cas des dossiers qui ont été soumis :

- Aucun dossier n'a été soumis à une révision par le Conseil des commissaires.

Motifs invoqués pour l'ouverture des dossiers

- Les motifs invoqués pour l'ouverture des dossiers varient généralement. En 2016-2017, voici les motifs examinés :
 - Classement des élèves;
 - Comportement;
 - Comportement en transport scolaire;
 - Droit de garde d'enfant.

Conclusion

- Tous les dossiers ont été traités directement auprès de la secrétaire générale. Le protecteur de l'élève constate que le nombre de dossiers a diminué. La raison en est toutefois inconnue et peut être attribuable à plusieurs facteurs : l'amélioration des services offerts, une meilleure compréhension de la démarche de résolution de conflit, une bonne gestion du processus de plainte, une meilleure compréhension des parents, etc.
- Au printemps 2016, le Protecteur du citoyen amorçait une démarche d'évaluation relativement à l'implantation de la fonction de protecteur de l'élève dans les commissions scolaires et des règlements sur la gestion des plaintes adoptés à cet effet dans tout le réseau. Dans cette optique, le protecteur de l'élève a répondu à un questionnaire portant sur le rôle et le travail du protecteur de l'élève et les résultats observés auprès de la population. Le rapport final a été déposé à l'Assemblée nationale à l'automne 2017.
- Au cours de la prochaine année, le protecteur de l'élève prévoit rencontrer les Conseils d'établissement pour échanger et partager des solutions qui répondraient mieux aux attentes des parents.
- En guise de rappel, le protecteur de l'élève soutient que les parents ont un rôle important à jouer relativement à l'éducation de leurs enfants et que l'école demeure un lieu d'instruction et de socialisation.
- Le protecteur de l'élève remercie particulièrement le personnel de la Commission scolaire de Charlevoix pour son excellent travail et sa promptitude dans la recherche de solutions face aux dossiers qui lui ont été soumis.

Jean Lajoie

Protecteur de l'élève

SERVICE AUX ENTREPRISES

| FORMATIONS | Entreprise | Pavillon Les Cîmes | Pavillon St-Aubin | Nombre d'élèves |
|---|------------|-----------------------|----------------------|--------------------|
| Assistance aux personnes en résidence privée pour aînés | | | X | 10 |
| Abattage manuel | | X | | 9 |
| Bilan des compétences | X | | | |
| Chariots élévateurs | X | | | 8 |
| Chariots élévateurs | X | | | 7 |
| Coaching en soudage | X | | | 40 |
| Culture de l'asclépiade | | | X | 9 |
| Encadrement pédagogique – Conseiller technique | X | | | |
| Encadrement pédagogique Dramis | X | | | |
| Entretien mécanique bâtiment (transfert de compétences) | X | | | |
| Entretien ménager (transfert de compétences) | X | | | |
| Évaluation de classement | | X | | 3 |
| Dépannage électromécanique | X | | | 17 |
| Écrire efficacement | X | | | 18 |
| Formation de formateur – Chariot élévateur | X | | | 2 |
| Introduction au marketing | X | | | 1 |
| Laminage matériaux composites gr. 1 | X | | | 14 |
| Laminage matériaux composites gr. 2 | X | | | 12 |
| Laminage matériaux composites gr. 3 | X | | | 16 |
| Laminage matériaux composites gr. 4 | X | | | 14 |
| Le deuil | X | | | 16 |
| Lecture de plans et estimation | X | | | 1 |
| Le tour du monde de la bière | | | X | 13 |
| Loi 90 (2 groupes) | | | X | 15 |

| FORMATIONS | Entreprise | Pavillon Les Cîmes | Pavillon St-Aubin | Nombre d'élèves |
|--|-------------------|-------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| Matériaux composites- soutien à l'entreprise gr.01 | X | | | |
| Matériaux composites- soutien à l'entreprise gr.02 | X | | | |
| Principe de déplacement sécurité des bénéficiaires | | | X | 5 |
| Premiers soins | | X | | 14 |
| Préparation à l'examen OTUND | X | | | 1 |
| Préposé aux bénéficiaires | X | | | 20 |
| Processus d'achat et gestion des inventaires (tr. Compétences) | X | | | |
| Programmation d'automates | X | | | 2 |
| Ronde de sécurité | X | | | 29 |
| Santé et sécurité construction gr. 01 | | X | X | 8 |
| Santé et sécurité construction gr. 02 | | X | X | 11 |
| Secourisme d'urgence (4 groupes) | X | | | 40 |
| Secourisme d'urgence | | | X | 14 |
| Service à la clientèle | X | | | 15 |
| SIMDUT | X | | | 20 |
| Soins en fin de vie | | | X | 29 |
| Soudage haute pression - Résolu | | X | | 2 |
| Soudage haute pression – Le Massif | | X | | 2 |
| Soudage multiprocédés (1) | | X | | 12 |
| Soudage multiprocédés (2) | | X | | 8 |
| Soudage multiprocédés (3) | | X | | 10 |
| Technique d'assemblage mécanique | X | | X | 14 |
| Tests « Entretien de bâtiment » | | X | | 3 |
| Total | | | | 484 |
| TOTAL DES ÉLÈVES DU CENTRE | | | | 1044 |